

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/08/2024 - 122958 - 2000 B 05725 - 430 069 658 - 3D FAMILY PRODUCTION

Fait au siège social, 13 RUE MAX ERNST, 75020 PARIS 20

Le 28 juin 2024

Signature :



3D FAMILY
13 rue Max Ernst
75020 PARIS FRANCE
SIRET 430 069 658 APE 9001Z

NB : Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n° 2016-296 du 11 mars 2016, cette déclaration s'applique aux comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2015 et déposés au greffe à compter du 7 août 2016.

(1) Informations telles que figurant au RCS.

COMPTES ANNUELS au 31/12/2023

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	5 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 12

Certifié conforme le 31.12.2023

 **3D FAMILY**
13 rue Max Ernst
75020 PARIS FRANCE
SIRET 430 069 658 APE 9001Z 

CABINET CLARIS CONSEIL

14 RUE JULES VALLES

Expert-Comptable

75011 PARIS

01 40 30 36 36

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	303 225	283 025	20 200	60 600	- 40 400	- 66. 67
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	53 468		53 468		53 468	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 072	21 118	954	1 246	- 293	- 23. 47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	153		153	153		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 706		6 706	8 200	- 1 494	- 18. 22
	Total II	385 623	304 142	81 481	70 199	11 282	16. 07
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
Comptes de Régularisation	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 440		7 440	5 273	2 167	41. 10
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	152 156		152 156	100 008	52 148	52. 14
	Autres créances	125 103		125 103	163 244	- 38 141	- 23. 36
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	34 491		34 491	34 491		
Comptes de Régularisation	Disponibilités	207 174		207 174	295 259	- 88 084	- 29. 83
	Charges constatées d'avance (3)	8 923		8 923	19 607	- 10 685	- 54. 49
	Total III	535 287		535 287	617 881	- 82 594	- 13. 37
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	920 910	304 142	616 768	688 080	- 71 313	- 10. 36

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 706

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 098 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 098		6 098			
	Réserves						
	Réserve légale	610		762		- 152	- 20. 00
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	162 300		162 300			
	Report à nouveau	78 603		57 494		21 109	36. 72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	- 14 889		20 957		- 35 846	- 171. 05
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
Total I		232 722		247 611		- 14 889	- 6. 01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	187 000		265 862		- 78 862	- 29. 66
	Concours bancaires courants	11 495		2 437		9 058	371. 71
	Emprunts et dettes financières diverses	780		780			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 818		38 259		7 559	19. 76
	Dettes fiscales et sociales	46 839		46 623		216	0. 46
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	24 563		21 991		2 572	11. 70
	Produits constatés d'avance (1)	67 550		64 516		3 034	4. 70
	Total IV	384 045		440 469		- 56 424	- 12. 81
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		616 768		688 080		- 71 313	- 10. 36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

197 046174 607

3D FAMILY PRODUCTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 097,96 euros
Siège Social : 13 RUE MAX ERNST, 75020 PARIS 20
430 069 658 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

Le 28 juin 2024 à 14 heures

Les associés de la société 3D FAMILY PRODUCTION, société à responsabilité limitée au capital de 6 097,96 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 13 RUE MAX ERNST, 75020 PARIS 20, sur convocation de la Gérance.

L'Assemblée Générale est présidée par Madame Valérie MALOT, associée de la Société.

SONT PRESENTS :

Madame Valérie MALOT

6 097 parts sociales

Total des parts détenues par les associés présents

6097 parts détenues

Les associés présents ou représentés possédant 6 097 parts sociales, l'Assemblée Générale peut ainsi valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le Gérant Valérie Caroline Malot est présent, cette présence recueillant l'accord de tous les associés.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2023.

Le Président de séance déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la régularité des convocations adressées aux associés.

Puis, le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rémunération de Valérie Caroline Malot en sa qualité de Gérant
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président de séance présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 14 889 euros, et décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à 63 714 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : REMUNERATION DE VALERIE CAROLINE MALOT EN SA QUALITE DE GERANT

L'Assemblée Générale prend acte de la rémunération de Madame MALOT sa qualité de Gérante de la Société, qui s'est élevée sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 à 29 900 euros.

Les cotisations facultatives et obligatoires se sont élevées à 21 851 euros sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents ou représentés.


3D FAMILY
13 rue Max Ernst
75020 PARIS FRANCE
SIRET 430 069 658 APE 9001Z
Madame Valérie MALOT
(Le Président de séance)

3D FAMILY PRODUCTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 097,96 euros
Siège Social : 13 RUE MAX ERNST, 75020 PARIS 20
430 069 658 R.C.S PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2024**

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 14 889 euros, et décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à 63 714 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance

Signature :


3D FAMILY
13 rue Max Ernst
75020 PARIS FRANCE
SIRET 430 069 658 APE 9001Z